

## Le certificat médical et le questionnaire de santé :

### Ce que je dois faire à la rentrée pour renouveler ma licence...

Exemple :

J'ai déjà remis à mon club pour la saison 2016-2017 un certificat médical.



Pour la rentrée 2017-2018, mon club me remet :

- le questionnaire de santé ;
- une fiche d'inscription contenant l'attestation de santé ;
- et la notice d'information d'assurance (dont l'accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance – bulletin n°1).



Je complète chez moi le questionnaire de santé (que je conserve).



Si toutes les réponses sont négatives, je complète l'attestation santé et je la remets à mon club avec mon inscription et le bulletin n°1 d'assurance dûment signé.



Si l'une des réponses est positive, je consulte mon médecin traitant et je remets un nouveau certificat médical à mon club avec mon inscription et le bulletin n°1 d'assurance dûment signé.



→ 4<sup>e</sup> CLUB FRANÇAIS

# Dossier d'inscription LA DEGAÏNE

A retourner à :

La Dégaïne - BP 60032 - 69570 Dardilly

Ou à remettre à un responsable du Club.

Merci de nous retourner ci-après :



Association La Dégaïne Escalade  
BP 60032  
69571 DARDILLY CEDEX  
SIRET : 490 382 280 00025

- Tél. 06 65 25 87 69
- Mail : [ladegaïne@ladegaïne.com](mailto:ladegaïne@ladegaïne.com)
- Site web : [www.ladegaïne.com](http://www.ladegaïne.com)





**Autorisation parentale pour les mineurs :**

Je soussigné(e)  Madame  Monsieur : .....

autorise  ma fille  mon fils : .....

- à participer aux différentes activités du club,
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association,
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association, autorise le club :
  
- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence  médicale  chirurgicale
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club,
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A ..... le .....

Signature :



L'ESCALADE UN SPORT QUI GRIMPE

Association La Dégaine Escalade  
BP 60032  
69571 DARDILLY CEDEX

• Tél. 06 65 25 87 69  
• Mail : [ladegaine@ladegaine.com](mailto:ladegaine@ladegaine.com)  
• Site web : [www.ladegaine.com](http://www.ladegaine.com)



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES SPORTS DE LA FFME

*(valable pendant un an à compter du jour où il a été délivré)*

Je soussigné, Docteur .....

Certifie avoir examiné : NOM ..... Prénom .....

Né(é) le : .....

Après examen, atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de la FFME, escalade et sports de montagne.

Le cas échéant mentionner la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée :

ESCALADE	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée	<input type="checkbox"/>	loisir	<input type="checkbox"/>	compétition
SKI-ALPINISME	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée	<input type="checkbox"/>	loisir	<input type="checkbox"/>	compétition
RAQUETTES A NEIGE	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée	<input type="checkbox"/>	loisir		
RANDONNEE	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée				
CANYONNISME	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée				
ALPINISME	<input type="checkbox"/>	autorisée	<input type="checkbox"/>	contre-indiquée				

Date :

Cachet du médecin :

Signature :

### A compléter par le(a) licencié(e)

En cas de contre-indication pour l'une des activités, je certifie avoir pris connaissance et tenir compte des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Date :

Signature :

#### RAPPEL :

Le certificat médical est une obligation légale conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

Le certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence. Le renouvellement d'une licence est subordonné à la production d'un certificat médical tous les trois ans. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé et atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
8-10, quai de la Marne – 75019 Paris  
Téléphone : 33 (0) 1 40 18 75 50 – Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59 – Courriel : [info@ffme.fr](mailto:info@ffme.fr)  
[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES SPORTS DE LA FFME

### NOTE A L'ATTENTION DES LICENCIES

#### Les 10 règles d'or du club des cardiologues du sport

- 1/ Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort
- 2/ Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort
- 3/ Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort
- 4/ Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.
- 5/ Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition
- 6/ J'évite les activités intenses par des températures extérieures < -5° ou > +30° et lors des pics de pollution
- 7/ Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive
- 8/ Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général
- 9/ Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre +âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique)
- 10/ Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes

### NOTE A L'ATTENTION DU MEDECIN

#### Avant de délivrer ce certificat la commission médicale de la FFME préconise pour cet examen :

Interrogatoire, antécédents, facteurs de risque, pathologies antérieures ou existantes contre-indiquant le sport pratiqué, accidents sportifs répétés, traitement en cours, évaluation de l'activité sportive projetée et des objectifs, tolérance à l'entraînement. Recherche de conduites à risques de troubles du comportement alimentaire ou de dopage.

L'examen clinique sera particulièrement approfondi et complet, il insistera sur la recherche de pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires et de l'appareil locomoteur.

Suivant les recommandations de la commission médicale du CNOSE, la FFME préconise un ECG de repos lors de la première visite et une épreuve d'effort cardiologique à partir de 35 ans. Le praticien est seul juge de la nécessité d'examen complémentaires éventuels, il est responsable d'une obligation de moyen et d'une information même en cas de refus de délivrance d'une aptitude.

La pratique en compétition fera l'objet d'une attention spéciale. Le médecin devra profiter de cette consultation pour répéter les messages de prévention sur la progressivité et la régularité de l'entraînement, la nécessité d'un échauffement et d'une récupération, l'alimentation, l'hydratation, l'inutilité des aides énergétiques ou protéiques. Le point sur les vaccinations sera fait. Un dossier médico sportif doit être constitué.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La pratique de l'alpinisme, au-dessus de 2500m discipline à contrainte spécifique liée à l'environnement fera l'objet d'une attention particulière portant sur l'examen cardio-vasculaire. La présence d'antécédents ou de facteurs de risques de pathologie liées à l'hyposie d'altitude justifie la réalisation d'une consultation spécialisée ou de médecine de montagne.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La signature d'un certificat de non contre-indication aux activités physiques et sportives engage la responsabilité du médecin.

Ce certificat ne doit pas être considéré comme une formalité ni signé sans examen

Tout complément d'information peut-être retrouvé sur les pages médicales du site [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr) :

Guide l'examen médical pour la pratique de l'escalade

Conseils à vos patients pour séjours en altitude

alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme



fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade